Parmi les haies et les taillis, un combat s'engage. Cette fois encore, après une poursuite de six heures, Charette s'échappe a travers gaulis et fourrés. Composition de A.-F. Gorguet.

Monsieur de Charette

LES DERNIERS JOURS D'UN CHEF VENDÉEN

Parmi les chefs que la guerre de Vendée a rendus fameux, nul ne fut plus populaire que Charette. Son audace, son habileté, la confiance à toute épreuve qu'il inspirait à ses partisans, des succès qui tiennent du prodige, lui avaient valu la renommée d'être invincible et imprenable; de son vivant même, une légende s'était formée autour de son nom. L'épisode que nous retraçons ici est celui de sa lutte suprême avec les armées envoyées pour le réduire : aucun autre ne pouvait donner davantage une impression de sombre grandeur. Grâce au souci d'exactitude minutieuse et au talent d'évocation que nos lecteurs ont tant de fois admirés chez M. Lenôtre, ils croiront revivre toutes les émotions de ces jours tragiques.



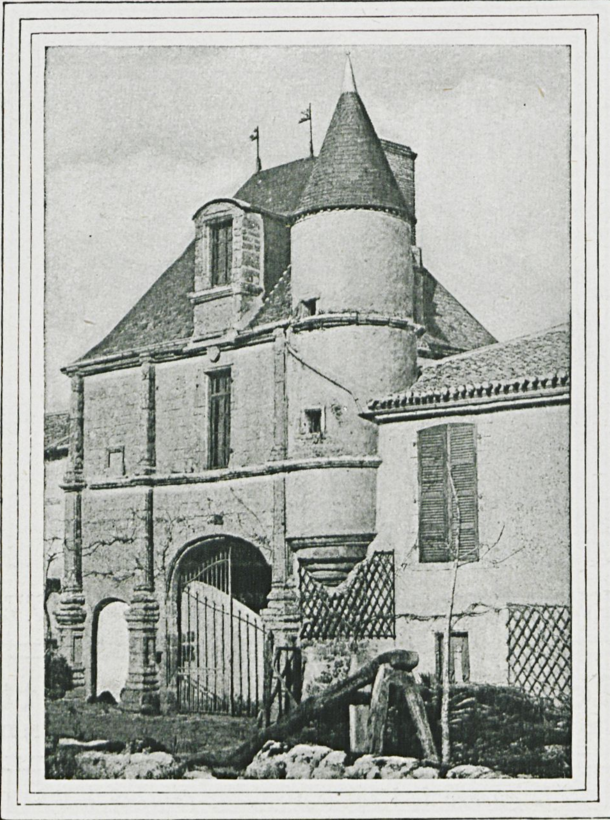
Le bourg de Belleville, en Vendée, est au cœur du Bocage, à la rencontre des chemins de Nantes et de Clisson. La route, en longues ondulations, file droit entre les maisons blanches, laissant, d'un côté, l'arche robuste et rousse d'une ancienne église romane, et, de l'autre, le vieux quartier du village, aux toits cabossés, aux ruelles tortueuses, avec d'antiques portes de pierre et des restes de manoirs gardant fière allure.

L'une des dernières habitations du bourg, sur le chemin du Poiré, est un pavillon d'aspect bourgeois, qu'entoure une antique grille de bois. La cour est pleine d'herbe, tous les volets de la maison sont clos; mais, en passant devant elle, on s'arrête pourtant : elle fut, au temps des *grandes guerres,* le quartier général de M. de Charette.

Le chef fameux, dont le nom dominera toujours l'histoire de l'insurrection vendéenne, tint à Belleville « sa cour » pendant près d'un an. Dans cette maison il reçut en souverain, sans

faste, les parlementaires de la République épouvantée de sa résistance ; au portail de cette vieille église, des chouans à grand feutre, le scapulaire cousu à leur veste de peau de bique, le lourd fusil aux mains, ont entonné des *Te Deum* victorieux ; sur ces toits de tuiles a flotté librement le drapeau blanc fleurdelysé portant ces mots : *Vive Louis XVII.*

Mais le petit roi disparut : on annonça sa mort, et la République porta tout son effort contre les rebelles de l'Ouest. Il lui fallut, pour les réduire, sacrifier ses plus rudes bataillons et mobiliser ses plus illustres généraux. Charette, pourtant, ne s'avouait pas vaincu. A l'automne de 1795, il luttait encore en désespéré. L'Europe suivait, anxieuse, ce duel épique : Souvaroff, réputé le plus grand homme de guerre de ce temps-là, adressait l'hommage de son admiration au chef royaliste ; l'empereur d'Autriche applaudissait au bulletin de ses victoires. Et, tandis que son renom ainsi grandissait, lui, l'homme au dernier panache blanc, voyait fondre sa petite armée.



LE PAVILLON D'ENTRÉE DU CHÂTEAU DE PONT-DE-VIE, AU POIRÉ (VENDÉE).

Un des « témoins de pierre » du grand drame vendéen, ce vestige du château où cantonnèrent le général Travot et ses troupes, lancés à la poursuite de Charette. Lorsque le chef des chouans fut enfin tombé aux mains des « bleus », c'est à Pont-de-Vie qu'il passa sa première nuit de captivité.

Au commencement de 1796, il paraît si invincible encore qu'on le croit riche à millions, disposant de magasins bien garnis, aidé des secours de l'Angleterre, pourvu d'artillerie et de munitions inépuisables : il est sans un sou, ses soldats n'ont plus de poudre ni de pain, les Anglais et les princes même, pour lesquels il combat, l'ont abandonné.

N'importe ! Il résiste encore. Des bois où il campe — car Belleville est au pouvoir de ses ennemis, et il n'a plus d'asile — il voit, chaque soir, sur tous les points de l'horizon, vaciller les lueurs des villages en feu. Les bleus ont tracé, à travers le Bocage, de tels sillons de massacres, d'incendies et de terreur que Charette ne parvient plus à recruter un bataillon. Il erre dans le pays, échappant à toutes les embuscades, tenant tête à Hoche, à Travot, à Genet, à Valentin, à Dupuis, à tous ceux qui ont mission de l'atteindre et qui n'arrivent pas à le surprendre. Il ne se rend pas : il sait bien, pourtant, que la fin est proche, et c'est cette fin que nous voulons conter.

TRAQUÉ DE TOUTES PARTS, IL RESTE QUAND MÊME INSAISISSABLE.

Le 21 février, les « bleus » aperçoivent Charette au village des Brouzils ; il est accompagné d'une centaine de cavaliers et quelques fantassins ; vite, il disparaît. Trois heures plus tard, le même jour, Travot le rencontre à une demi-lieue des Lucs ; un combat s'engage à l'aveugle, parmi les haies et les taillis. Cette fois *la bête* est prise.... Pas encore. Quand, après une poursuite acharnée à travers les fourrés d'épines et les chemins creux, les républicains font le bilan de la journée et dévisagent les morts, ils reconnaissent au nombre de ceux-ci deux Charette, le frère aîné et le cousin du général ; mais *lui* a encore échappé. Son portemanteau bourré de lettres et son guidon fleurdelysé sont restés sur le champ de bataille ; son lieutenant la Bournelle est tué, sa petite troupe écrasée : *lui* reste insaisissable.

Le 27, il est à cinq lieues de là, à la

Bironnière, près de Froidfond. Il lui reste une cinquantaine de cavaliers; il a réuni quatre cents fantassins : nouvelle bataille, nouvelle poursuite de six heures, harassante, par les gaulis et les fourrés. On ne sait où l'on est, où l'on va. Les bleus s'arrêtent fourbus; ils sont sans souliers, leurs pieds sont déchirés par les ajoncs; plusieurs sont morts de fatigue ou enlisés dans les boues : et Charette n'est pas pris ! Où est-il? On l'ignore. Du côté de Machecoul, croit-on; et toute une semaine se passe sans qu'on apprenne ce qu'il est devenu.

Le 4 mars, Travot se heurte à lui, tout près de là, à la Grossetière : il le manque. Ne se trouvera-t-il donc pas un traître pour le livrer? Des bleus endossent la défroque des « brigands » tués ou pris, et s'en vont, ainsi déguisés, espionner les fermes environnantes, sans autre résultat que la découverte de quelques maigres dépôts de poudre ou d'armes. Maintenant Travot, cantonné au château de Pont-de-Vie, a perdu la piste de son ennemi : il désespère. Avec ses lieutenants Genet, Mermet, Valentin, Dupuis, il a formé un cercle de troupes qui enserre le pays et se rétrécit méthodiquement : manœuvre sûre en tout autre lieu et contre un autre gibier, mais celui qu'on traque n'est-il pas un fantôme? Rejeté, avec les lamentables débris de son armée — cinquante hommes, peut-être — par Genet sur Valentin, par Valentin sur Dupuis, par celui-ci sur Mermet, il n'est pas pris encore. N'a-t-il pas glissé au travers des mailles du réseau qui l'enveloppe? N'est-il pas loin du Bocage? A Nantes? En Bretagne? A Paris? Hoche, à bout d'expédients, lui a offert la vie sauve, la restitution de ses propriétés, un asile hors de France, à Jersey ou à Bâle. Charette a refusé fièrement, demandant « quel droit la République a pu acquérir sur ses biens pour lui en offrir si généreusement la jouissance »? Même ses chasseurs ont fusillé l'abbé Guesdon, curé de la Rabatelière, rallié aux bleus, qui s'est entremis dans la négociation.

Pourtant, il est certain maintenant de la défaite imminente. Nulle chance d'échapper désormais à ses ennemis. Ils sont douze mille : lui n'a plus que trente soldats. Chaque jour, sa petite cohorte s'égrène; il ne veut pas entraîner ses fidèles dans sa catastrophe



La Maison qui fut le Quartier général de Charette.

A l'extrémité du bourg de Belleville, en plein Bocage, un pavillon d'aspect modeste : cette tranquille demeure fut, pendant près d'un an, le quartier général du « roi de Vendée ». Ne fut-il pas, en effet, une façon de souverain, le terrible chouan auquel le gouvernement, effrayé de sa résistance, envoyait officiellement des parlementaires?

et les autorise à faire leur soumission; quant à lui, il luttera jusqu'à la fin. Il a laissé son cheval chez un paysan; il va, de nuit, épuisé par la faim et par la fièvre, rampant de fossé en fossé, de haie en haie, se sachant entouré de traîtres, n'osant plus frapper à la porte d'une seule des chaumières de ce pays dont il a été le roi.

Le 22 mars, à la nuit tombée, il se présente cependant, trempé de pluie, chez un paysan du village des Lucs. Assis sur un banc de bois, il se sèche près du feu, et mange un œuf; puis, suivi de ses trente hommes qui l'ont attendu à l'entrée du bourg, il s'enfonce dans le ravin tortueux où coule la Boulogne. On s'arrête auprès de la Pellerinière, qui est une ferme isolée, sur un mamelon dominant le moulin de Gâtebourse. Mais, le lendemain, au petit jour, alerte! les bleus sont là : il faut fuir. Charette passe la rivière. Son domestique, Bossard, un déserteur alsacien, Piffer, qui lui est tout dévoué, un garçon meunier nommé Jaunâtre, et le jeune La Roche-Davo lui font escorte; les autres suivent, en peloton, le fusil à la main. Par les échaliers, sous les buissons, on court, évitant les routins, sautant les chemins creux, détalant le long des haies. On gagne ainsi du pays. Voici un hameau, la Guyonnière : les bleus toujours. Mais on a été vu; une centaine de grenadiers sont à la poursuite de la petite bande; des coups de feu l'atteignent, un homme tombe, puis deux, puis dix.... La retraite est impossible : il faut foncer sur l'ennemi. Le panache blanc que Charette porte à son chapeau attire les balles.

« Mon général, dit Piffer, donnez-moi votre chapeau et sauvez-vous. »

Il saisit le feutre à plumes et s'en couvre; presque aussitôt il tombe; dix grenadiers s'acharnent sur lui : c'est Charette! Non, Charette est loin déjà, disparu encore. Les républicains s'élancent; mais chacune des clôtures qu'ils rencontrent nécessite un assaut: ils ne connaissent pas, comme ceux qu'ils poursuivent, les trous des haies et les coupures des levées de terre dont s'entourent les champs. Au Sableau, ils s'arrêtent, exténués. Aussi loin que le regard porte, on n'aperçoit plus un « brigand »; partout des ajoncs, des genets roux, où rien ne bouge.

CELUI QUI LIVRA LE PROSCRIT.—LA LUTTE SUPRÊME. Le général Travot déjeunait, à cette heure-là, au château de la Chabotterie, situé à gauche du grand chemin qui va de Belleville à Clisson, et dont les propriétaires étaient émigrés; le manoir, en partie incendié au cours de la *grande guerre*, était occupé par Mme de Tinguy, née Henriette de Goué, qui s'était vue forcée d'y recevoir le général républicain.

Tandis que celui-ci était à table, on lui annonça, dit-on, un paysan qui demandait à lui parler. L'homme fut introduit. Il était de haute taille, maigre, avec le teint pâle et les cheveux flottants. Une tradition assure que ce personnage se nommait Buet, et qu'il avait été l'ami du curé de la Rabatelière, tué par les soldats de Charette.

En deux phrases, il expose le but de sa démarche : il sait que le proscrit s'est arrêté, vers midi, dans un hameau voisin, — Grande-Chevasse, probablement, — et que, à l'annonce de l'arrivée des bleus, il a fui de l'auberge par une porte de derrière et s'est tapi dans un bosquet; il s'offre à indiquer la place.... Déjà Travot a saisi ses armes et entraîné le paysan; ils sortent du château, accompagnés d'un officier, le capitaine Vergès, et d'un détachement de chasseurs, quatre-vingts hommes environ. Par le jardin et les prairies, l'homme les guide vers un petit bois voisin du grand chemin. « C'est là, » dit-il, et il s'enfuit, comme s'il avait peur.

Sur ce qui suivit, les versions diffèrent. Le capitaine Vergès assure que la trace « d'un soulier bien fait », imprégnée dans la boue, lui indiqua la piste du chef vendéen : il s'engagea sous bois, marchant à la tête de ses hommes, et laissant Travot à la lisière, en conversation avec un paysan — le traître, peut-être. Après quelques pas, une vive fusillade l'arrête :

« Voilà Charette, crie Vergès. C'est Charette! »

Les chasseurs accourent : un rapide combat s'engage. Vergès n'a garde d'avancer; il connaît la ruse des brigands; il sait que, tandis que le gros de leur troupe occupera ses soldats, Charette reviendra vers la sortie du bois. En effet, celui-ci se glisse sous le taillis avec trois de ses hommes, rétrogradant vers la prairie. Travot, qui est à cheval, l'aperçoit; il saute à terre et court à lui, suivi de trois de ses chasseurs, Bauduère, Mercier-Colombière et Renaudin.

Mais le proscrit déjà est rentré sous les arbres. Les quatre bleus l'y poursuivent; quelques coups de pistolet sont échangés. Charette, blessé au front et à la main, chancelle contre un échalier qu'il ne peut franchir; mais son fidèle Brossard le charge sur ses épaules et cherche à l'emporter. Il tombe, frappé d'une balle. La Roche-Davo enlace le général, s'efforce à l'entraîner; mais il est tué à son tour. Charette, haletant, perdant son sang, ne tente plus de fuir : il fait face aux bleus. Travot l'aborde, le saisit, le ren-



Travot, suivi de ses chasseurs, court vers Charette blessé; des coups de pistolet sont échangés. Le proscrit haletant, perdant son sang, ne tente plus de fuir. — Composition de A.-F. Gorguet.

verse, se jette sur lui, le maintenant sur le sol de tout le poids de son corps et « l'interpellant de déclarer son nom »; à quoi Charette, presque évanoui, essayant de lutter encore, ne répond rien. Le chasseur Baduère, accourant à l'aide de son général, lui dit :

« Soulevez-vous un peu que je voie sa figure. »

Et, ayant reconnu le blessé, il ajoute :

« Tenez ferme. C'est notre homme. »

Mercier-Colombière et Renaudin l'assistent. Le blessé est relevé; haletant, le front ouvert, il n'essaie même plus de se défendre. Travot lui demande à nouveau :

« Où est Charette?

— Le voilà, » lui répond le Vendéen.

Travot doute encore.

« Est-ce bien lui?

— Oui, *foi de Charette*! »

Il est alors porté hors du bois. Travot, dans l'action, a perdu son chapeau, et le prisonnier ignore le grade de son vainqueur, quand les chasseurs, qui ont sabré les derniers défenseurs du proscrit, se groupent autour de lui, et crient :

« Vive la République! vive Travot! »

Charette apprend ainsi le nom du général et, très calme maintenant, il lui adresse noblement ses félicitations.

LA BÊTE EST PRISE! — LES BLEUS EN LIESSE. Mais il est trop faible pour marcher; son sang coule d'une blessure à la tempe et trois doigts de sa main gauche sont coupés. Les chasseurs tressent une civière de branchages sur laquelle il est étendu, et, suivant la lisière du bois, par les prairies, on le porte vers le manoir de la Chabotterie. Il était deux heures de l'après-midi lorsqu'on y parvint.

La Chabotterie est, aujourd'hui comme alors, une pittoresque demeure d'aspect féodal, avec ses hauts toits d'ardoise, ses fenêtres à croisillons, son lourd pavillon à lucarne de pierre qu'accote une grosse tour ronde, coiffée d'une poivrière, qu'abrite l'énorme parasol sombre d'un pin deux fois centenaire. Du côté de la cour, un donjon carré, flanqué d'une échauguette, domine les vieilles dalles du perron d'entrée; par là, tout de suite, on est à la cuisine, longue salle en contre-bas de trois marches, avec un plafond à poutrelles, une énorme cheminée de pierre, des grilles robustes aux fenêtres, une table et des bancs de chêne, ceux, peut-être, qui étaient là déjà il y a cent douze ans.

C'est dans cette cuisine que, en raison des fortes grilles, Charette fut déposé. Des soldats l'y gardaient à vue; on lava ses blessures qu'on pansa sommairement, puis on le laissa reposer près de l'âtre et sécher ses vêtements trempés de boue. Il était vêtu d'une petite veste — une camisole — gris clair, à passepoils et à parements rouges, avec des fleurs de lis, trois crucifix et la croix de Saint-Louis brodés sous le revers, à la place du cœur.

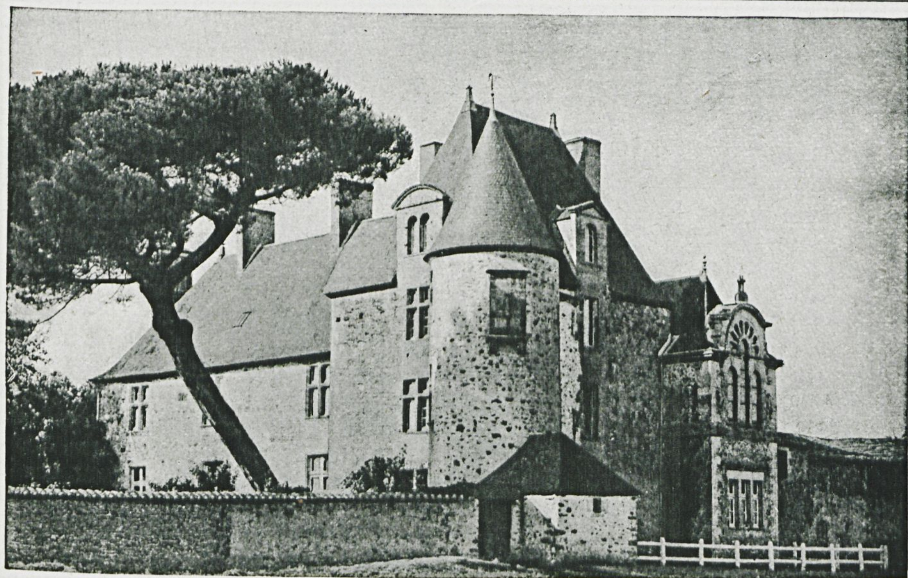
Déjà, dans les alentours, le grand événement était connu; par tous les chemins, les soldats en liesse, comme après une décisive victoire, arrivaient à la Chabotterie. Travot réquisitionna du district « une vache de trois ans et quatre moutons », afin que ses hommes fêtassent son succès par une bombance. Puis on se prépara à prendre le chemin des Sables-d'Olonne, où le prisonnier devait subir son jugement. Réconforté par cinq heures de repos, il put, vers la nuit, monter à cheval. Travot se mit en selle également et, sous une forte escorte, on prit le chemin qui, par le village des Lucs, mène au Poiré-sur-Vie.

L'ÉTAPE DOULOUREUSE. Il y a deux fortes lieues de la Chabotterie aux Lucs, une lieue et demie de ce bourg au château de Pont-de-Vie où l'on devait passer la nuit. Dans ce soir de mars, entre les bleus exultants, le chef vendéen traversa cette région dont la moindre haie lui était familière et que, depuis trois ans, il défendait, pied à pied, contre la révolution. Les Lucs passés — le village était désert depuis les grands massacres opérés par les colonnes infernales — on se trouvait sur le plateau de Beaufou, à la Vivantière, où, deux ans auparavant, presque à pareille date, Charette s'était victorieusement heurté à l'armée républicaine.

C'était l'époque heureuse alors, le temps des illusions et des grands rêves : la capitulation prochaine de la Révolution devant la Vendée triomphante, la pacification obtenue, et, peut-être aussi, la délivrance du petit roi du Temple! Quel contraste! C'était à cela que devait songer Charette tandis que, entre les baïonnettes des bleus, il s'enfonçait dans le chemin raviné dévalant vers le ruisseau de la Vie, et remontant, abrupt, au vieux château qui devait abriter sa première nuit de captivité.

Pont-de-Vie était, sur la colline, un manoir dont il ne reste aujourd'hui qu'une jolie porte à tourelle. La troupe arriva là, tard dans la soirée. Charette demanda une soupe à l'oignon; les soldats se partagèrent une barrique de vin, réquisitionnée par Travot au bourg voisin. Comme la nuit s'achevait, l'ordre arriva de ne pas poursuivre vers les Sables et de conduire le prisonnier au quartier général d'Angers.

C'est donc vers cette ville que, au petit jour, le 24 mars, la troupe de Travot se remit en marche, encadrant le blessé; cette fois, c'était toute la Vendée à traverser, trente lieues, dure épreuve pour lui, triomphe pour ses vainqueurs. A Montaigu, où l'on fut vers onze heures, la population entière, dans la grande rue du bourg, l'accueillit du cri de Vive la République! auquel il répondit par celui de Vive Travot! Après une halte de trois heures, le cortège quitta Montaigu par la route de Tiffauges. Il s'augmentait à tous les villages. Les généraux Grigny et Valentin se joignirent à l'escorte; des officiers d'ordonnance, des cavaliers nombreux la renforçaient. C'est entouré des panaches tricolores que Charette dut suivre, ce jour-là, cette route dont chaque étape rappelait une victoire de l'armée royale : Cholet, Torfou, Trementine, Chemillé....



Le Château où fut transporté Charette après son arrestation : « La Chabotterie », commune de Saint-Sulpice-le-Verdon.

« Charette est pris! » Quel émoi lorsque se répandit la nouvelle. C'est aux environs de ce pittoresque manoir féodal, dans les bois de la Chabotterie, où il errait avec les derniers survivants de son armée, que le fameux chouan fut fait prisonnier. Blessé, épuisé par une défense désespérée, il ne put marcher jusqu'au château : on dut l'y transporter sur une civière de branchages.

A Angers, où l'on fut la nuit, le plus fameux médecin de la ville, le docteur Lachèze, pansa les blessures du prisonnier. Le bras gauche en écharpe, celui-ci s'assit, le lendemain, à la table des officiers républicains que présidait, en l'absence de Hoche retenu en Bretagne, le général Hédouville. A ce dîner du grand état-major, Charette « mangea de bon appétit et parla beaucoup ». Les bleus furent pleins d'égards pour cet homme dont ils savaient la mort imminente; lui, fit preuve d'une sérénité, d'une affabilité parfaites. Ce fut, de part et d'autre, un assaut d'attentions; même Hédouville, ayant annoncé, au cours du repas, à l'adjudant général Travot qu'il était nommé général de brigade, fut réprimandé pour n'avoir point compris qu'il était indélicat de « récompenser le vainqueur devant le vaincu ». Celui-ci, d'ailleurs, ne tarissait point en témoignages de reconnaissance touchant la façon dont Travot avait accompli sa mission; il manifesta, dit-on, le désir de lui léguer, en souvenir, son épée, désormais inutile, une belle épée à poignée de nacre dorée qui lui venait d'Angleterre et qu'il avait envoyée à Paris pour y faire mettre un fourreau d'argent. Comme on lui demandait pourquoi il s'était laissé prendre vivant, de sa voix douce, presque féminine, qui prenait parfois un ton net et cassant, il répondit simplement :

« Je me suis battu pour ma religion et j'aurais commis un crime contre les lois divines si je me fusse détruit moi-même; au surplus, je prouverai que je ne crains pas la mort. »

On avait eu la pensée de l'expédier à Paris, et lui-même semblait désireux qu'on l'y transférât; mais la ville de Nantes, qu'il avait si longtemps menacée, réclama « d'être le théâtre de l'exécution du *chef des brigands* » : Hédouville y consentit. Le samedi, 26 mars, Charette fut donc embarqué sur un bateau, qui descendit la Loire. Le voyage dura quatorze heures. Ce fut une agonie longue et solennelle. Toute l'épopée de sa vie, au fil de l'eau, se déroula, en quelque sorte, à ses yeux : Saint-Florent qui avait été le théâtre du grand désastre de l'armée royale, Ancenis, les vallons de Couffé où s'étaient passés ses premiers ans, les prés de Gibraye sur lesquels il avait campé, voisins de la Jaunaie qui l'avait vu traiter d'égal à égal avec les députés de la Convention.

Tandis que le voyage se poursuivait, les canonnières, postées de demi-lieue en demi-lieue sur le fleuve, saluaient le vaincu d'un coup de canon.



La Tour Carrée de la Chabotterie.

Au fond, à droite, les vieilles dalles du perron : c'est par là que Charette fut porté dans la cuisine qui, pendant quelques heures, abrita le prisonnier.

A TRAVERS LES RUES DE NANTES. — UNE CRUELLE EXHIBITION. Vers minuit, la barque accosta le quai de la Tremperie où une compagnie rangée l'attendait; et Charette fut conduit au Bouffay, la vieille prison au nom redouté, d'où tant de victimes, sous Carrier, étaient parties pour l'échafaud ou pour la noyade. On dit que, en franchissant le seuil du sinistre logis, on entendit le prisonnier grommeler :

« Voilà donc où ces scélérats d'Anglais m'ont conduit! »

Il était très calme, d'ailleurs : sans fanfaronnade ni bassesse. Il se coucha dès l'arrivée et dormit paisiblement jusqu'au jour.

A sept heures du matin, il demanda une soupe à l'oignon qu'il mangea avec appétit; puis un chirurgien, le docteur Valteau, le pansa. On était au dimanche, 27 mars. A dix heures, le commandant de la place, Duthil, lui fit subir un interrogatoire dont le général Hoche lui-même avait fixé les points; Charette, noblement, revendiqua toutes les responsabilités. A cette question : « Quels étaient vos projets en faisant la guerre? » il répondit simplement :

« Pour avoir un roi et que le gouvernement fût ce qu'il était jadis. »

Quand on lui demanda ce qu'étaient devenus ses lieutenants :

« Ils se sont tous rendus, répliqua-t-il, non peut-être sans quelque amertume.

— Où sont-ils maintenant?

— Vous devez le savoir mieux que moi. »

Au reste, il reconnut « qu'il n'avait pas de conseil et que lui seul donnait des ordres ».

Le bruit s'était répandu, dans Nantes, que Charette n'était pas pris. La capture d'un tel homme semblait invraisemblable : un de ses dévoués, disait-on, avait consenti à prendre sa place. C'est alors que Duthil songea à exhiber son prisonnier, afin qu'aucun doute ne subsistât sur son identité. Tout le milieu du jour fut donc employé à promener le *roi de la Vendée* par les rues de la ville. Un imposant cortège s'organisa. D'abord un corps de cavalerie, puis cinquante tambours, puis les musiques de la garnison, les grenadiers, l'artillerie, les états-majors empanachés. Derrière eux venait, encadré de gendarmes, le prisonnier, à pied, sans liens, portant le bras gauche en écharpe, la tête couverte d'un fichu blanc *à la créole*, vêtu de sa petite camisole gris de fer, avec un étroit galon d'or au collet de velours cramoisi; sur l'épaule droite une grande tache de sang. Les chasseurs et la cavalerie fermaient la marche.

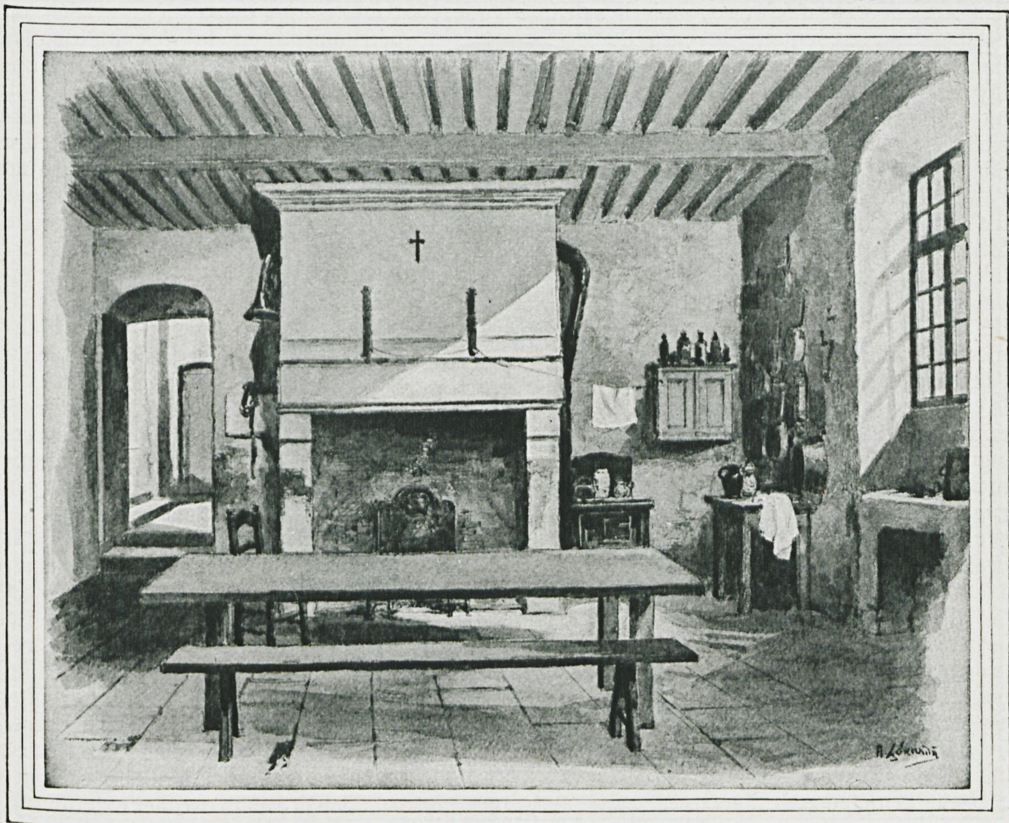
On suivit le quai de la Fosse jusqu'à l'extrémité de la ville, à l'Ermitage; là, on fit demi-tour pour rétrograder, le long du fleuve, et la procession s'engagea dans la montée de la rue Jean-Jacques-Rousseau, passa devant la Comédie, redescendit à la place Égalité par la rue Crébillon. Ce dimanche-là était le jour de Pâques : un peuple immense, dans les rues, sur les quais, se bousculait pour apercevoir Charette, qui

passait, très flegmatique, entre les soldats, causant familièrement avec ceux qui marchaient près de lui; par moments, il prenait une prise dans la tabatière d'un gendarme, et l'on voyait alors que sa main droite était zébrée des déchirures qu'y avaient faites les ajoncs du bois de la Chabotterie. Quand certains groupes l'invectivaient au passage, il semblait ne rien entendre; seulement on le surprenait, parfois, se mordant les lèvres. Épuisé par le sang qu'il avait perdu, par la fatigue des nuits et des jours précédents, il se raidissait pour ne point faiblir. Au bout de la Fosse, pourtant, il faillit s'évanouir: on dut arrêter le cortège, et Charette entra dans la boutique d'un épicier, qui se trouvait là. Il but un verre d'eau; puis, avant de reprendre la voie douloureuse, aux généraux qui l'entouraient il adressa ce fier reproche :

« Si je vous avais tenus en mon pouvoir, je vous aurais fusillés sur-le-champ! »

Il fit effort et se remit en marche.

Par le pont de l'Erdre et l'étroite rue de la Casserie, on revint au Bouffay; exténué, Charette rentra dans son cachot; deux citoyens de Nantes veillaient sur lui, tous deux coiffeurs de profession, Borde et Fournier. Le détenu leur demanda s'il ne lui serait pas permis de voir l'un des hommes qui lui avaient, en toute occasion, témoigné le plus de dévouement, son tailleur, Boëts, dit Flamand, auquel il portait grande affection. L'autorisation fut accordée; quand le tailleur, très ému, se présenta à la prison, il trouva Charette prenant l'air dans la cour, sous la garde d'un capitaine de gendarmerie, nommé Levieux.



La Cuisine du Château de la Chabotterie. — C'est dans cette salle aux fenêtres protégées de fortes grilles que Charette fut gardé à vue.

A Boëts il fit part de ses derniers désirs; sa sœur Mlle de Charette et sa tante Mlle de la Gâcherie vivaient, recluses, à Nantes : il manifesta le grand plaisir qu'il aurait à les recevoir, le lendemain. Sa femme, dont il était depuis longtemps séparé, habitait également la ville; mais il ne parla point d'elle. Il congédia Boëts, chargé de cette mission, puis il soupa, s'étendit tout habillé sur son lit et dormit profondément jusqu'au matin

DERNIER JOUR DE CAPTIVITÉ.

Le lundi, 28, après qu'il a subi un nouvel interrogatoire devant le capitaine Perrin, du quatrième bataillon de

l'Hérault, désigné pour être le rapporteur du conseil de guerre, on le prévient que sa sœur et sa tante sont là : elles sont accompagnées d'une autre parente, Mlle Loisel. En entrant dans le cachot, toutes trois éclatent en sanglots. Charette raffermit leur courage, leur conseille la résignation. Il veut garder toute sa fermeté, et, tout de suite, il les occupe : son intention est d'appeler, pour l'assister à ses dernières heures, un prêtre; mais il sait que celui qui se présentera, le curé de Sainte-Croix, paroisse du Bouffay, est un «constitutionnel» un «intrus». Serait-il possible de recevoir, en allant au supplice, l'absolution d'un prêtre « non jureur » ? Mlle de Charette le lui promet. On convient des points de détail : elle-même amènera l'ecclésiastique sur le parcours du condamné. Elle désigne la rue, la maison, l'étage : rue de Gorges, au second; l'abbé tiendra à la main un mouchoir blanc.

Réconfortées par la pensée de vaquer à ces préparatifs, les pieuses filles quittent la prison. Peut-être espèrent-elles encore : Villenave, un habile avocat nantais, s'est chargé de présenter, devant le conseil, la défense de l'accusé. C'est lui, maintenant, qui sollicite du détenu un entretien; ensemble, ils causent durant une couple d'heures, et Villenave quitte le Bouffay, vers la fin de l'après-midi. Cherchant à ne pas rester seul, Charette achève la soirée en jouant avec l'enfant du geôlier, une fillette de onze ans. Comme la veille, il se couche sans ôter ses vêtements, habitude prise au bivouac, sans doute. La sixième nuit de sa captivité commence, la dernière.



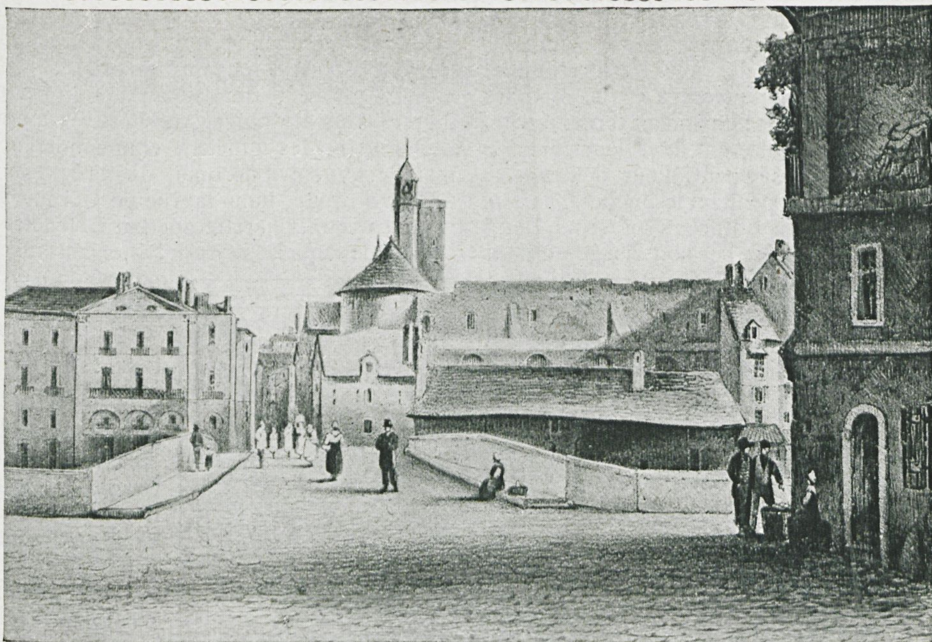
MASQUE MORTUAIRE DE CHARETTE MOULÉ SUR LE CADAVRE APRÈS L'EXÉCUTION.— APPARTIENT A M. GEORGES BACQUA, DE NANTES.

A L'AUDIENCE DU CONSEIL DE GUERRE. Quand, le mercredi, dès sept heures du matin, Boëts se présente à la prison, il trouve encore endormi le prisonnier qui, s'éveillant presque aussitôt, promène ses regards, alourdis de sommeil, sur les murs de son cachot; il fait un signe de croix, salue l'officier de garde, les gendarmes et son ami. A celui-ci il avait demandé le compte de divers uniformes fournis à l'état-major de l'armée vendéenne : il en acquitte une partie, regrettant de n'être point assez en fonds pour solder la totalité du mémoire; puis il serre la main au tailleur. Sur l'invitation des gendarmes, il se prépare à comparaître devant ses juges. L'audience est pour neuf heures. Il s'inquiète de sa barbe, qui est longue. Ne l'autorisera-t-on pas à faire venir un perruquier pour le raser? Non, les règlements de la prison s'y opposent :

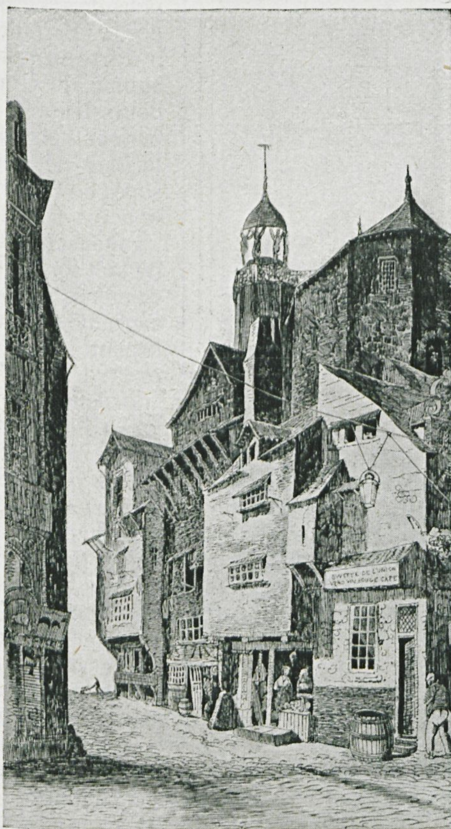
« N'en parlons plus, dit-il : je désirais me mettre en état de paraître en public, comme tout le monde. Or, cette longue barbe.... »

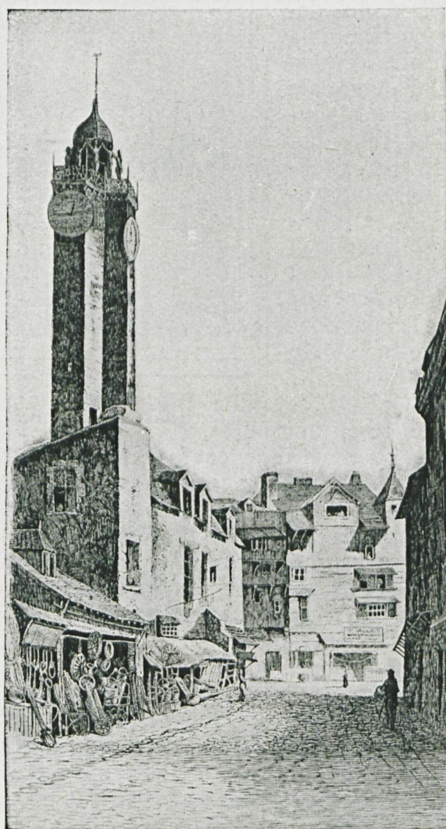
Aussitôt il commande son déjeuner : deux côtelettes et une demi-bouteille de vin rouge. A peine a-t-il terminé son repas qu'il est appelé devant ses juges.

Le conseil siégeait au Bouffay même, dans le local qu'avait occupé, au temps de Carrier, le tribunal révolutionnaire. C'était une assez vaste salle, au premier étage du vieux bâtiment, ouvrant sur la place ses quatre fenêtres, et à laquelle on parvenait par un escalier extérieur de trente-six marches, interrompu d'un palier à mi-hauteur. De l'audience rien n'est à retenir. Le président, chef de bataillon Maublanc, se contenta de réitérer les questions déjà posées à Charette dans les interrogatoires préalables. L'accusé répondit « avec la plus grande tranquillité, comme s'il était en conversation ». Lorsqu'on lui parla de l'exécution du curé de la Rabatelière, qu'il nia d'ailleurs avoir ordonnée, et des meurtres commis par ses soldats, il secoua la tête en signe de négation et *il sourit amèrement*, songeant sans doute aux effroyables tueries de femmes et d'enfants ordonnées, à Nantes et au Bouffay même, par ceux qu'il avait combattus : tandis que ceux-ci s'érigeaient en bourreaux, lui n'avait fait que son métier de soldat. Le lieu était mal choisi pour tenter une comparaison insolente entre Charette et Carrier.



Trois Coins du vieux Nantes : la Prison du Bouffay, où Charette fut détenu et jugé.





Le Carrefour de la Poulaillerie, la Rue de la Poissonnerie, et les vieilles Maisons qui entouraient la fameuse prison nantaise.

L'avocat Villenave essaya d'obtenir que le Conseil se déclarât incompétent et que l'accusé fût transféré à Paris. Mais les ordres étaient précis : on voulait terminer vite, et les juges se retirèrent dans leur chambre pour rédiger le jugement. Leur délibération dura deux heures, pendant lesquelles Charette s'entretint avec les officiers présents, sans qu'on pût surprendre sur son visage ou dans son attitude le moindre indice de préoccupation. Enfin, les juges rentrèrent au prétoire, la sentence fut lue : c'était la mort. L'exécution était fixée au jour même.

LA MARCHE AU SUPPLICE.

Un cri de Vive la République ! accueillit le verdict, et, sur la place du Bouffay, où, depuis le matin, la populace s'entassait, une grande clameur y répondit. La foule dut cependant attendre longtemps encore : le condamné, reconduit à son cachot, était en conférence avec le curé constitutionnel de Sainte-Croix, l'abbé Guibert, devant lequel il resta agenouillé, durant quatre heures, confessant ses fautes. On a dit que, après avoir dévotement reçu l'absolution, il fut pris d'une sorte d'énervement, marchant à grands pas dans sa chambre, s'asseyant, se relevant, et marchant encore, comme s'il était sous le poids d'une angoisse qu'il n'avait jamais connue. Mais cettte agitation fut de courte durée; quand, vers quatre heures, il parut en haut du grand degré, avec le prêtre qui allait l'accompagner jusqu'à la mort, il était si calme, si digne, si noblement maître de soi, si imposant, que, dans la foule, massée là pour le huer, se fit instantanément un grand et solennel silence. Un seul cri de haine s'éleva.... Charette tourna les yeux vers l'insulteur, qui disparut dans un remous. Puis, simplement, le condamné commença à descendre, les yeux baissés, récitant une prière.



Dans les Bois de la Chabotterie : une Croix marque l'endroit où Charette fut pris.

La troupe l'attendait au bas du perron : il entra dans ses rangs. Aussitôt les tambours roulèrent et les officiers commandèrent la marche. On suivit le quai, d'abord; puis on tourna à droite, dans la rue de Gorges. Levant les yeux, Charette guettait la fenêtre au balcon de laquelle sa sœur l'attendait en compagnie d'un prêtre insermenté; il aperçut le mouchoir blanc, baissa le front, se recueillit sous le pardon suprême. Tandis qu'il continuait sa route, d'un pas ferme, sa pensée s'attardait, sans doute, à cette chambre, pleine de sanglots et de prières, où cette vaillante sœur, si glorieuse jadis de ses triomphes, partageait maintenant son agonie. Les tambours battent, les curieux s'écrasent le long des maisons : on veut voir le héros de tant de légendes. Il passe, réglant son pas sur celui des soldats, causant tranquillement avec le prêtre, dont il écoute docilement les exhortations. Le chemin est long et la montée rude du quai de la Loire à la place des Agriculteurs (Viarmes), lieu fixé pour l'exécution. Déjà l'on a passé la place Bretagne : on avance maintenant dans la rue du Marchix, courbe couloir de maisons à hautes lucarnes, telles qu'en comptent encore les vieux quartiers de Nantes. L'escorte du condamné trace un sillon dans la foule compacte, dont l'entassement se rompt devant les chevaux des gendarmes que suivent les grenadiers, puis les tambours, puis les chasseurs, une armée pour accompagner cet homme recueilli, presque souriant, qu'un vieux prêtre suffirait à conduire!

Enfin l'escorte, sortant de l'étranglement des rues, entra sur la place : c'était un espace très étendu, assez irrégulier, en-

core peu bâti. Cinq mille hommes de troupes, en alignements profonds, figurent les trois côtés d'un vaste carré, dont la quatrième face, celle de l'ouest, absolument déserte, est formée de murs de jardins, percés de portes espacées. Au centre, un groupe de généraux à cheval; à quelques pas des murs, leur faisant face, un peloton de dix-huit hommes, l'arme au pied, attend : entre ces hommes et les murs, une bière en planches neuves, posée à même le sol.

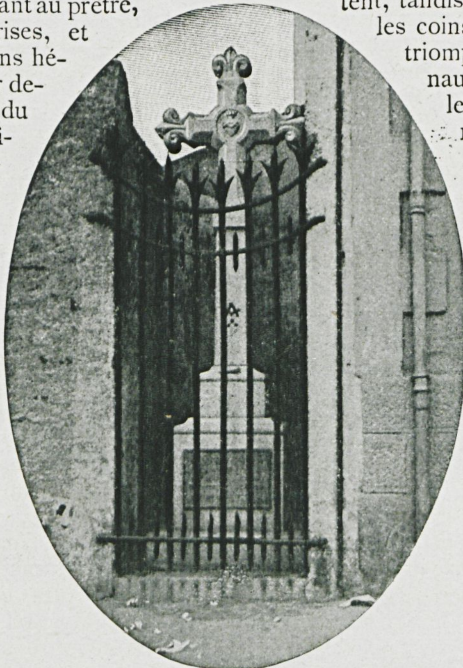


Charette marchant a la mort. — D'après une estampe du temps. (Musée Dobrée, a Nantes.)

DEVANT LE PELOTON D'EXÉCUTION. Quand la troupe qui, depuis le Bouffay, a escorté le condamné, pénètre dans l'intérieur du carré, elle s'arrête, se disloque : Charette reste seul, dans le vaste espace, avec le prêtre. On voit de loin, sous le grand soleil et dans la lumière pure, sa veste grise et le foulard à raies rouges qui flotte sur sa tête. De son pas tranquille, d'un pas de promeneur, il se dirige vers le groupe des officiers, cause avec eux, s'approche de Travot, qui est là, lui adresse quelques mots, incline la tête, puis, revenant au prêtre, l'embrasse à deux reprises, et seul alors, sans hâte, sans hésitation, il vient se placer devant le peloton, à côté du cercueil ouvert. Un officier de place et un gendarme vont à lui : le premier lui désigne une pierre sur laquelle il doit se mettre à genoux. Mais Charette du geste indique que c'est inutile : il restera debout. Le gendarme présente un mouchoir en plis allongés; la coutume est de bander les yeux du patient; mais il refuse encore. Ceux qui sont près de lui entendent qu'il récite un acte de contrition. Le gendarme et l'officier s'écartent; la silhouette du roi de Vendée, ferme et nette, se détache sur le mur blanc; il sort sa main blessée de l'écharpe qui la soutient. Sur un commandement silencieux, les fusils du peloton se lèvent, s'abaissent : une détonation multiple retentit....

Charette n'est pas tombé. Il est debout encore un court instant; puis sa jambe gauche fléchit légèrement, le corps s'affaisse lentement, lentement, le coude droit s'appuie à terre, comme pour retarder la chute; la tête enfin se renverse et le cadavre se couche, sans sursaut, sans secousse. Etonné, l'officier qui a commandé le feu s'approche, se penche. Charette est bien mort : les dix-huit balles l'ont frappé.

Pendant que les trompettes et les tambours, silencieux jusque-là, sonnent et battent, tandis que les musiques, à tous les coins de la place, rythment triomphalement les airs nationaux, le corps est déjà dans les planches, recouvert, en route vers les carrières, là-bas à l'ouest de la ville où, depuis trois ans, se sont entassés tant et tant de morts, de ceux pour lesquels celui qui va les rejoindre a si obstinément combattu.



Le Monument de Charette, élevé sur l'emplacement même où il tomba fusillé. — Photographie de M. L.-P. Aubey.



A Hendaye, Pierre Loti habite, l'été, une simple maison blanche. Sur la grève descend un escalier tournant, au flanc d'une tourelle que viennent battre les flots. (Cliché Harlingue.)